



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

LELONG Cécile- SECTION 22 – COLLEGE B2

Le Comité National est un lieu privilégié de concertation sur la recherche publique, à la fois pour le CNRS et les Universités. Il joue un rôle essentiel dans le développement, l'organisation et le fonctionnement de la recherche en garantissant une évaluation scientifique fondée sur la collégialité et le jugement par les pairs.

La section 22 du Comité National de la Recherche Scientifique (CNRS) couvre les domaines de la biologie moléculaire, structurale et de la biochimie. Cette richesse disciplinaire constitue un atout précieux qu'il est essentiel de préserver et de valoriser. Les sections doivent garantir la pérennité de ce niveau d'excellence scientifique afin de maintenir cette diversité et cette crédibilité. J'ai toujours trouvé stimulant de pouvoir naviguer entre ces différents champs pour répondre à mes questionnements scientifiques.

Recrutée en 2000 à l'Université Grenoble Alpes (anciennement Université Joseph Fourier) en tant que maître de conférences, mes activités de recherche ont porté sur différents modèles microbiens, en utilisant des approches allant de la biologie moléculaire à la biologie structurale, en passant par la biochimie et l'enzymologie. Cette carrière riche en thématiques variées m'a permis d'acquérir une ouverture d'esprit et le recul nécessaires pour représenter la diversité de la communauté scientifique au sein de cette instance unique d'évaluation qu'est le CoNRS. C'est avec cette conviction que j'ai choisi de me porter candidate à cette élection.

Lors de l'évaluation du dossier d'un collègue, j'accorderai bien sûr une grande importance à la qualité et au niveau de sa production scientifique, mais je prendrai également en compte le contexte dans lequel ces recherches ont été menées. En matière d'animation scientifique, j'évaluerai l'implication des chercheurs au sein de leur laboratoire ainsi que la qualité des collaborations établies et maintenues, car c'est dans l'échange que naît la meilleure science. Enfin, je tiens particulièrement à ce que la mobilité des chercheurs soit pleinement reconnue et valorisée.

Je suis candidate dans le collège B2 de la section 22 du Comité National, avec le soutien du Syndicat Sgen-CFDT, dont je partage à la fois les principes, l'analyse et les engagements. Si je suis élue, je m'engage à promouvoir les critères d'impartialité et d'excellence lors des processus d'évaluation des chercheurs et des laboratoires, d'avancement par grade ou recrutement, et défendre ainsi les intérêts d'une recherche académique de qualité, libre et pérenne, avec le souci constant de servir la communauté de manière la plus transparente et équitable possible. Je m'engage à défendre fermement mes convictions pour promouvoir des dotations financières de base garantissant un fonctionnement stable et efficace des unités de recherche tout au long de l'année. Dans le contexte actuel, il est primordial que le CNRS puisse continuer à s'appuyer sur le CoNRS, garant de transparence et de qualité dans le recrutement de ses futurs chercheurs. Le CoNRS doit également jouer un rôle moteur dans la structuration de la recherche académique au niveau national (loi de programmation de la recherche, groupements de recherche, politiques de site, etc.) et renforcer la compétitivité internationale des laboratoires en mobilisant les forces de chacun pour faire émerger les programmes stratégiques de demain, en phase avec les enjeux sociétaux.

Si je suis élue, je m'engage, aux côtés de mes collègues du Comité National, à servir la communauté scientifique avec transparence et impartialité, et à défendre activement vos thématiques de recherche.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA CFDT RECHERCHE EPST



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.